## PROCEDURE DE RECLAMATION

Afin d'améliorer la qualité de ses services et répondre au mieux à vos attentes l'ASMIS a mis en place une procédure de réclamation.





Nos équipes enregistre votre demande et vous confirme la réception par mail



Votre réclamation est analysée afin d'y apporter une réponse et

## TRAITEMENT ET REPONSE

Vous recevez une réponse et êtes informé des mesures mises en place



## **EVALUATION**

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, nous évaluons l'efficacité des actions menées

## **ENVOI DE LA RECLAMATION**

Transmettez nous votre réclamation via le formulaire de contact, par mail ou par courrier



